

HC  
111  
.A3414  
1986  
v. 8

# Perspectives 86

---

Île-du-Prince-Édouard



Gouvernement  
du Canada

Expansion industrielle  
régionale

Government  
of Canada

Regional Industrial  
Expansion

Canada

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD  
PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
1986

DEPARTMENT OF REGIONAL  
INDUSTRIAL EXPANSION  
LIBRARY

DEC 21 1987

BIBLIOTHEQUE  
MINISTÈRE DE L'EXPANSION  
INDUSTRIELLE RÉGIONALE

Bureau de l'Expansion régionale  
Charlottetown (Ile-du-Prince-Édouard)

(Les données et les statistiques ont été arrêtées au 11 avril 1986.)

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Résumé .....	1
2. Vue d'ensemble de l'économie .....	3
i) Perspectives .....	3
ii) Production concurrentielle .....	4
iii) Structure économique .....	5
iv) Analyse du marché du travail .....	7
3. Les principaux éléments de l'économie .....	9
i) L'agriculture .....	9
ii) La pêche .....	10
iii) L'industrie manufacturière .....	12
iv) Le tourisme .....	14
v) L'administration publique .....	15
4. Les principales questions .....	18
i) Le transport .....	18
ii) Les compressions budgétaires .....	19
iii) Le commerce .....	20
iv) La situation financière des agriculteurs .....	21

## 1. RÉSUMÉ

L'Ile-du-Prince-Édouard demeure sans doute une province " défavorisée ", mais elle a connu des progrès économiques considérables et une amélioration relative au cours des vingt dernières années. Aujourd'hui, les revenus dont disposent les familles de l'Ile s'élèvent à près de 80 p. cent du revenu moyen canadien. Tous les citoyens bénéficient d'une gamme complète de services sociaux, la population augmente progressivement et les possibilités d'emploi ne sont pas tellement plus mauvaises que dans la plupart des provinces. A court terme, on prévoit une croissance lente et modeste, accompagnée d'une réduction marginale du taux de chômage.

L'Ile-du-Prince-Édouard n'a pas d'industrie forestière ni d'industrie minière; en outre, son industrie manufacturière et son secteur des services sont sous-développés. L'agriculture et la pêche jouent un rôle relativement important dans l'économie de la province, mais l'administration publique demeure l'élément dominant.

La structure de l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard est dictée en grande partie par la nature de ses ressources et son éloignement par rapport aux principaux marchés. Ces deux réalités sont à la base de la majorité des difficultés économiques de l'Ile-du-Prince-Édouard, les plus notables étant le taux élevé de chômage, les revenus inférieurs, une faible productivité, l'insuffisance des investissements et une migration nette hors de la province.

Au cours des vingt dernières années, d'importantes dépenses publiques ont, dans une grande mesure, compensé l'insuffisance des investissements privés, contribuant ainsi à réduire les disparités au niveau du revenu, à développer en peu de temps la main-d'œuvre et les taux d'activité, et à améliorer sensiblement la qualité des services publics et sociaux, de l'infrastructure du secteur public et des capacités concurrentielles des industries primaires.

Toutefois, les faiblesses de base de la structure de l'économie, la plus fondamentale étant l'absence d'un secteur manufacturier important, demeurent. Il existe des possibilités dans d'autres secteurs, mais elles n'ont pas l'ampleur nécessaire pour contrebalancer l'absence d'une véritable industrie manufacturière.

Au cours d'une période où le principal intervenant dans l'économie, c'est-à-dire l'État, réduit ses activités en chiffres réels, l'adoption de stratégies de développement économique doit contribuer à la recherche de solutions pour retenir la population et assurer le maintien du niveau général de l'activité économique dans l'Ile. La solution la plus prometteuse est d'élargir la base économique en favorisant la croissance du secteur manufacturier, de l'industrie touristique et d'éléments particuliers du secteur des services.

Favoriser l'implantation d'un secteur manufacturier dans l'Ile-du-Prince-Édouard représente toutefois certaines difficultés. Cependant, les récents succès obtenus à cet égard, conjugués aux nombreuses possibilités offertes par le Collège des vétérinaires des provinces de l'Atlantique et le projet de création d'un laboratoire pour la santé des animaux dans le domaine de la biotechnologie, ainsi que la perspective de l'établissement de Litton Industries dans la province, viennent en quelque sorte appuyer cette orientation.

Les principales questions soulevées sont toutes liées à la capacité de l'Ile-du-Prince-Édouard d'exploiter les possibilités relativement modestes qu'elle possède et ainsi de réduire sa dépendance à l'égard des dépenses publiques.

La nécessité d'aménager un réseau de transport moderne et efficace, qu'il s'agisse d'un pont routier ou autre pour relier l'Ile au reste du Canada, est un problème de première importance. D'autre part, alors que le gouvernement central réduit le nombre de ses interventions, il est important d'orienter les dépenses fédérales dans l'Ile-du-Prince-Édouard de telle sorte que les progrès accomplis dans le secteur privé ne soient pas compromis par les répercussions des réductions des dépenses gouvernementales.

Les changements récents dans le domaine du commerce, notamment la tentative pour éliminer les barrières commerciales interprovinciales, est d'une importance capitale pour la réalisation des aspirations de l'Ile-du-Prince-Édouard sur le plan du développement économique. En dernier lieu, même si, en règle générale, l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard est saine et que ses perspectives sont brillantes, le secteur agricole n'en traverse pas moins une période très difficile actuellement et certaines mesures sont nécessaires à court terme pour sauvegarder ce qui, à long terme, peut devenir une industrie productive et concurrentielle.

## 2. VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

### i) Perspectives

L'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard a connu une croissance de 3 p. cent en 1985, soit légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Canada. Le rythme de croissance a ralenti de façon marquée au cours du dernier trimestre, quand les répercussions des prix désastreux de la pomme de terre ont commencé à se faire sentir.

Les perspectives pour l'avenir immédiat laissent entrevoir une croissance modeste, mais continue.

---

#### Prévisions économiques

	<u>Produit intérieur régional (%)</u>	<u>Emploi</u>	<u>Taux de chômage (%)</u>
1985	+ 2,7	51 000	13,2
1986	+ 3,0	52 000	12,5
1987	+ 3,2	53 000	11,7

Source : Bureau du CFDE de l'Ile-du-Prince-Édouard.

---

Les économistes s'entendent généralement pour dire que l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard ne connaîtra pas un rythme de croissance aussi rapide que celui du Canada au cours des prochaines années. Le nombre d'emplois est censé augmenter plus rapidement que celui de la main-d'œuvre totale, ce qui amènera une baisse marginale du taux de chômage.

Le facteur de loin le plus déterminant dans toute projection économique concernant l'Ile-du-Prince-Édouard est la performance de l'industrie des services. Les quatre secteurs d'activités les plus importants font tous partie du domaine de l'industrie des services et sont à l'origine des trois-quarts de toute la production de l'Ile. Une grande partie de la croissance enregistrée récemment à l'Ile-du-Prince-Édouard s'explique par une expansion rapide de l'industrie des services. L'élément moteur de cette expansion a été l'administration publique et le ministère de la Défense qui, à eux seuls, constituent 20 p. cent du Produit intérieur brut (PIB). Quand on est en présence d'une économie dans laquelle les revenus provenant de la Commission de l'assurance-chômage (C.A.C.) dépassent ceux de la récolte des pommes de terre et que ceux tirés des dépenses du ministère des Affaires des anciens combattants (M.A.C.) sont plus élevés que ceux de la pêche au homard, il est facile de préciser qui est le principal intervenant dans l'économie.

Selon les prévisions, les dépenses publiques futures vont diminuer en chiffres réels, ce qui entraînera par contrecoup un ralentissement à la fois des dépenses à la consommation et de la croissance de l'industrie des services.

La performance dans le secteur de la production des biens devrait être relativement supérieure. Le secteur de l'agriculture, actuellement en difficulté, est celui pour lequel il est le plus difficile de faire des prévisions. Il apparaît, dans l'ensemble, que la situation d'offre excédentaire qui caractérise une grande partie de l'agriculture contraindra, à moyen terme, à réduire la production dans un certain nombre de domaines (pomme de terre, porc, tabac). Une croissance modérée est prévue dans la construction et la pêche, alors qu'elle sera forte dans les secteurs du tourisme et de l'industrie manufacturière.

#### ii) Production concurrentielle

Après son entrée dans la Confédération, la province a vu ses conditions économiques se détériorer progressivement, comparativement à l'ensemble du Canada. Cette tendance s'est renversée au cours des années 70, à la suite de l'accélération des dépenses publiques fédérales. La situation actuelle est représentée dans le tableau suivant.

#### Indicateurs économiques courants (1985)

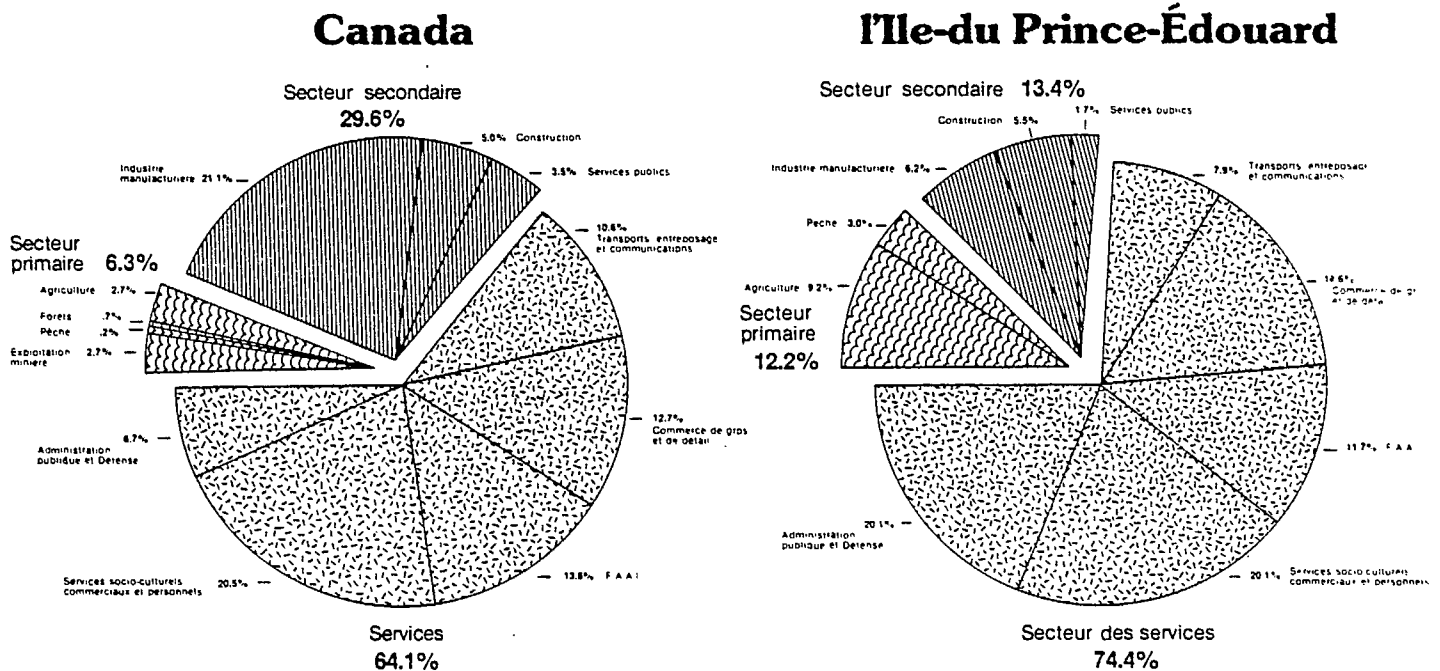
	I.-P.-É	Provinces de		I.-P.-É. - % par rapport au(x)	
		<u>l'Atlantique</u>	<u>Canada</u>	<u>l'Atlantique</u>	<u>Canada</u>
Population (en milliers)	127	2 308	25 379	5,5 %	0,5 %
Produit national brut (en millions de dollars actuels)	1 244	24 489	420 671	5,1 %	0,3 %
Main-d'oeuvre totale (en milliers)	59	948	12 577	6,2 %	0,4 %
Population active (en milliers)	51	804	11 339	6,3 %	0,4 %
Taux de chômage	13,2 %	15,2 %	9,8 %	87 %	135 %
Taux d'activité	61,9 %	55,2 %	64,6 %	112 %	96 %
Revenu personnel par habitant (en dollars)	11 192	11 588	15 390	97 %	73 %

Source : Conference Board du Canada, Statistique Canada.

Au cours des deux dernières décennies, on n'a enregistré qu'une faible réduction des disparités des revenus, mais une augmentation relativement beaucoup plus importante des autres indicateurs, comme le niveau des services sociaux, la qualité de l'infrastructure socio-économique, la création d'emplois et le caractère concurrentiel des principales industries de l'île.

iii) Structure économique

La principale différence structurelle entre l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard et celle du Canada est que l'agriculture, les pêches et l'administration publique sont comparativement plus importantes dans l'économie de l'Île, tandis que les industries manufacturière, minière et forestière le sont moins (voir graphique). La différence la plus marquée apparaît dans le secteur manufacturier, qui est à la fois restreint et lié aux secteurs des ressources (75 p. cent étant constitué par le traitement des denrées alimentaires).



Source : Conference Board du Canada.



Le marché de l'Ile-du-Prince-Édouard étant très petit, il est nécessaire d'exporter les deux-tiers de la production agricole, des produits de la pêche et des produits manufacturés de la province, dont environ les deux-tiers sont exportés dans les autres provinces et le reste à l'étranger, principalement aux États-Unis.

Des liens ténus existent au sein de l'économie de l'Ile, car près de 50 p. cent du produit des pêches et de la production agricole sont traités localement, notamment presque toute la production de viande et de produits laitiers. L'absence d'une industrie manufacturière diversifiée ne permet pas aux revenus engendrés par les industries de l'Ile de rester un certain temps dans la province.

La production de pommes de terre mise à part, celle des autres produits est négligeable par rapport à la production totale du Canada; les prix sont donc fixés à l'extérieur de la province, à moins qu'ils ne soient régis par des programmes de soutien des prix, fédéraux ou provinciaux.

Cela signifie que les producteurs de la province doivent, dans une grande mesure, se conformer aux prix plutôt que les établir. De ce fait, beaucoup de producteurs de produits primaires sont subordonnés à une économie cyclique qui les empêche de planifier leur croissance. Même quand ces produits sont transformés, la production de l'Ile demeure en partie soumise à ces cycles.

La structure économique particulière de la province, ainsi que ses unités de production de faible taille et son éloignement des marchés, expliquent pour beaucoup les autres caractéristiques de l'économie de l'Ile, c'est-à-dire :

- \* Une faible productivité : Les revenus tirés d'un emploi sont faibles dans l'Ile parce que la productivité, c'est-à-dire le rendement par travailleur, l'est également. En 1985, le PIB par employé est évalué à 24 390 \$ à l'Ile-du-Prince-Édouard, soit 65,7 p. cent de la moyenne canadienne, ce qui est de loin le niveau le plus bas au Canada. La faible productivité s'étend à tous les secteurs, bien que dans l'agriculture, l'écart soit relativement infime. La situation générale se caractérise par un bas rendement par travailleur, des gains faibles et une utilisation relativement plus élevée de la main-d'œuvre compte tenu du capital impliqué. L'écart entre la productivité à l'Ile-du-Prince-Édouard et au Canada est considérable; un redressement de la valeur de la production par travailleur de l'ordre de 65 à 85 p. cent serait nécessaire pour rejoindre les moyennes nationales. On voit bien alors l'ampleur du problème si l'on veut que l'Ile-du-Prince-Édouard atteigne les niveaux nationaux au chapitre des revenus.

- \* De faibles investissements : La faiblesse des investissements dans l'Ile-du-Prince-Édouard a une incidence marquée sur les efforts qui sont faits pour atteindre une croissance économique prolongée. L'investissement par habitant, qui se situait en 1985 à 59 p. cent de la moyenne canadienne, oscillait entre 50 et 80 p. cent de la moyenne nationale. Une lenteur pour rassembler des capitaux se traduit directement par la lenteur de la croissance de la productivité et du revenu par habitant.
  
- \* Un caractère saisonnier marqué : Presque toutes les industries productrices de biens et les industries de services associées au tourisme sont à caractère saisonnier. Le chômage est en grande partie saisonnier. Les industries saisonnières comme le tourisme, la pêche côtière, la construction et le traitement des aliments embauchent, en général, beaucoup de main-d'œuvre non spécialisée. Le caractère saisonnier du travail contribue aux faibles taux d'investissement et de productivité et au bas niveau des salaires.

#### iv) Analyse du marché du travail

A long terme, la tendance démographique va dans le sens de la stabilité, car l'accroissement naturel est largement contrebalancé par une migration nette hors de la province. Malheureusement, ces migrants se recrutaient, pour la plupart, parmi la population adulte spécialisée, âgée de 18 à 35 ans. Cela a entraîné des conséquences fâcheuses : la population active compte beaucoup moins d'entrepreneurs et de travailleurs spécialisés, et la population étant composée principalement de gens très jeunes ou plus âgés, les coûts sociaux que cela comporte sont nettement supérieurs.

A l'I.-P.-É., des changements radicaux ont eu lieu dans le marché du travail au cours des vingt dernières années. Suite à des modifications dans la structure économique, les emplois des industries primaires se sont déplacés vers les industries de services. La participation des femmes au monde du travail a monté en flèche et le niveau d'instruction de la main-d'œuvre est beaucoup plus élevé. La croissance de cette dernière a été rapide, les enfants de la génération de l'après-guerre ayant atteint l'âge adulte. Ainsi, malgré la création d'un grand nombre de nouveaux emplois, le taux de chômage a continué d'augmenter progressivement.

Dans les provinces de l'Atlantique, les taux d'activité sont les plus élevés. Le niveau des salaires et les revenus par habitant sont les plus bas au Canada et se situent à environ 70 p. cent de la moyenne nationale. Les taux de chômage ont toujours été parmi les plus élevés au Canada, ce qui indique un chômage structurel grave. La main-d'œuvre se compose de personnes relativement non spécialisées, et même s'il y a beaucoup de

chômage, les manufacturiers et l'État doivent parfois faire venir des travailleurs spécialisés de l'extérieur.

---

Statistiques actuelles sur la main-d'œuvre de  
l'Ile-du-Prince-Édouard

	1985 (en milliers)	1984 (en milliers)
Population	127,0	125,3
Main-d'œuvre totale	95,0	93,0
Population active (désaisonnalisé)	58,5	55,7
Emploi (désaisonnalisé)	50,8	48,6
Taux de chômage (désaisonnalisé)	13,2 %	12,8 %
Taux d'activité	61,9 %	60,2 %

Source : Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada (C.E.I.C.)

---

Dans l'avenir immédiat, on devrait assister à l'inverse de ce qui s'est produit récemment, c'est-à-dire peu d'emplois créés, mais une main-d'œuvre pratiquement statique du fait d'une diminution marginale du taux de chômage.

A long terme, la création de nouveaux emplois devrait être un sujet de préoccupation moins important, ce qui permettrait de se pencher sur d'autres questions importantes, comme les suivantes :

- \* Le chômage est surtout saisonnier (l'emploi est 20 p. cent plus élevé en juillet qu'en janvier) et demeurera élevé par rapport à celui de l'ensemble du Canada jusqu'à ce qu'on puisse remédier dans une certaine mesure à la situation. L'augmentation du nombre d'emplois amènera des taux d'activité plus élevés et une plus forte migration dans la province plutôt qu'un chômage moins élevé.
- \* La façon dont la main-d'œuvre s'adaptera aux changements technologiques et les utilisera sera d'une importance capitale, en particulier dans les industries de services.
- \* Par rapport à l'ensemble du Canada, la main-d'œuvre demeure dans une certaine mesure non spécialisée. Il y aura un besoin continu de formation professionnelle pratique, tout autant que des besoins d'instruction théorique.
- \* Les jeunes, les femmes et les travailleurs des régions rurales ne jouissent pas de l'égalité des chances en matière d'emploi.

### 3. LES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ÉCONOMIE

#### 1) L'agriculture

L'agriculture est depuis toujours l'épine dorsale de l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard. Elle représente en effet 9 p. cent du PIB et 10 p. cent de la main-d'œuvre. En outre, le conditionnement des produits agricoles constitue environ 50 p. cent de l'emploi et de la valeur ajoutée dans le secteur manufacturier. La dernière année a été particulièrement difficile, les pommes de terre se vendaient à un tiers de leur coût de production, le prix du porc était bas et la superficie des terres consacrées à la récolte du tabac a été réduite. En outre, on ne prévoit aucune amélioration marquée en 1986.

Il y a toutefois certaines possibilités d'expansion, notamment :

- \* l'accroissement des ventes de semences (pommes de terre, fraises) et de détail de reproduction (porcs, bœufs et animaux à fourrure);
- \* l'accroissement de la production d'aliments pour le bétail, notamment les grains, les fourrages et les cultures protéiques pour réduire les importations de céréales de l'Ouest et de suppléments protéiques de l'Ontario; et
- \* l'augmentation des ventes de viande rouge à la région, qui est une importatrice nette, mais exige une qualité supérieure (viande moins grasse) à des prix concurrentiels.

Les excédents de production, qui touchent presque toutes les denrées, sont à l'origine de contraintes écrasantes. Il y a tout simplement trop de pommes de terre et de porcs, trop de tabac et de lait. Cela semble être de plus en plus le cas pour un nombre croissant de denrées et sur une plus vaste échelle, non seulement sur le marché nord-américain mais aussi sur le marché mondial. Cette situation a fort peu de chances de s'améliorer et risque même de s'aggraver dans l'avenir immédiat, ce qui continuerait d'affecter les prix et, à la limite, entraînerait des réductions de la production à cause d'une concurrence plus vive ou de l'adoption de programmes de gestion des approvisionnements.

Les autres entraves majeures à la bonne performance de l'agriculture sont la mauvaise situation financière des cultivateurs, l'absence de moyens techniques appropriés, les faiblesses de la commercialisation, l'inefficacité des techniques et des méthodes de gestion, ainsi que les problèmes d'érosion du sol et de drainage.

Les principales questions qui se posent à l'heure actuelle et pour le futur immédiat sont :

- \* les difficultés financières et les faillites des exploitations agricoles;
- \* les questions relatives au commerce avec les États-Unis, en particulier les droits compensateurs et les négociations sur la libéralisation du commerce;
- \* l'aide au transport des céréales de provende qui n'a pas suivi les augmentations des frais de transport des céréales, ce qui a entraîné une hausse du coût des grains de provende;
- \* l'aide pour les denrées particulièrement touchées, comme la pomme de terre et le porc;
- \* les hausses projetées des frais d'inspection fédéraux; et
- \* les droits des spécialistes de la sélection botanique.

Les possibilités d'emploi pour les exploitants et les employés agricoles doivent, selon les prévisions, continuer de baisser lentement au cours de la prochaine décennie à mesure que le nombre des exploitations diminuera et que de meilleures techniques seront employées pour réduire les coûts unitaires de production et permettre à l'agriculture de demeurer concurrentielle. A long terme, si les cultivateurs de l'Ile cherchent à être concurrentiels et que les prix connaissent des périodes d'amélioration, l'industrie agricole devrait être en mesure de faire face aux difficultés actuelles.

#### ii) La pêche

La dernière décennie a été, d'une façon générale, une période d'expansion et de prospérité pour l'industrie de la pêche dans l'Ile. A l'heure actuelle, il y a environ 3 000 pêcheurs déclarés et 2 200 employés d'usines de conditionnement du poisson. L'industrie de la pêche représente 7 p. cent du PIB et 10 p. cent de l'emploi. Les prises qui ont atteint une valeur record de 51 millions de dollars en 1985, étaient constituées à 80 p. cent de mollusques et de crustacés, le homard représentant à lui seul les deux-tiers de la valeur totale des prises. En grande partie saisonnière, la pêche est concentrée aux extrémités des côtes orientale et occidentale de l'Ile, où les possibilités d'emploi sont les plus rares et les revenus moyens les plus bas.

Les possibilités de croissance dans le secteur de la pêche sont limitées :

- \* L'expansion de l'aquiculture offre certaines promesses, en particulier l'élevage des moules, des huîtres, de la truite et du saumon. Un important projet d'élevage du homard a été annoncé récemment.
- \* L'augmentation de la taille de la carapace des homards et la réduction du braconnage pourraient accroître considérablement les rendements.
- \* Quatorze nouveaux permis de pêche exploratoire du crabe des neiges octroyés récemment à l'Ile-du-Prince-Édouard viennent s'ajouter aux 16 permis accordés en 1985. Les prises ont été excellentes en 1985, et trois usines de conditionnement du poisson de l'Ile s'équipent actuellement pour intégrer le crabe à leur production au cours de l'année qui vient.

La nature cyclique de la pêche des mollusques et des crustacés met l'industrie de la pêche de l'Ile dans une situation vulnérable. La diversification est par conséquent nécessaire pour protéger les pêcheurs contre les très fortes fluctuations de revenu.

Une meilleure exploitation de la pêche du poisson de fond est entravée par les bas prix, les coûts d'exploitation élevés, et la mise en œuvre sporadique des recommandations du groupe de travail Kirby, en particulier celles portant sur l'amélioration de la qualité, comme l'application du classement et de l'étiquetage au quai et au stade du produit fini.

L'usine de conditionnement du poisson la plus importante de l'Ile, celle de Georgetown Seafoods, est toujours fermée. En outre, Usen Fisheries, une autre importante usine de l'Ile-du-Prince-Édouard, s'inquiète de la diminution de ses prises de sébaste.

Les principales questions qui se posent à l'industrie de la pêche de l'Ile sont :

- \* Les droits compensateurs américains : La réduction récente de 6,85 à 5,85 p. cent du droit de douane temporaire sur le poisson frais canadien a dissipé la plupart des craintes qu'avaient les pêcheurs de l'Ile au sujet des droits compensateurs américains. Les efforts déployés par les pêcheurs de homard de la Nouvelle-Angleterre et l'industrie de la pêche hauturière de l'Alaska pour étendre les droits compensateurs au homard et au sébaste conditionné semblent s'être atténués. Le fait que le ministère américain du Commerce ait jugé que l'assurance-chômage ne justifiait pas l'imposition de droits compensateurs, et la prise de

position publique de l'industrie américaine du conditionnement du poisson contre l'imposition de droits de douane sur le poisson canadien semblent avoir découragé au moins temporairement les partisans de l'imposition de droits compensateurs. Au pire, le International Trade Commission pourrait confirmer le droit de 5,85 p. cent lors des audiences prochaines de la commission d'enquête sur la question. L'effet de ce droit ne sera pas considérable tant que le dollar canadien n'augmentera pas trop de valeur.

\* Aquiculture : Les augmentations rapides de la production prévues dans plusieurs provinces, venues s'ajouter à une commercialisation mal organisée et à une forte intervention de l'État, entraînent la possibilité d'une concurrence destructrice. Les questions de compétence et de réglementation sont nombreuses, mais la question clé est peut-être celle de la rentabilité à long terme d'un grand nombre de projets d'aquiculture si l'État n'intervient pas de façon importante.

\* Qualité : Comme on l'a indiqué précédemment, les retards dans l'application des règlements sur le classement au quai et d'autres mesures continuent de faire du tort à la réputation du poisson canadien sur les marchés d'exportation. En règle générale, l'Ile-du-Prince-Édouard devance les autres provinces sur ce plan, mais sa réputation, comme celle des autres, s'en trouve atteinte sur les marchés.

L'Ile-du-Prince-Édouard vient de connaître plusieurs très bonnes années de pêche; elle dépend fortement de la pêche au homard, qui est depuis toujours une pêche cyclique; on sait que tôt ou tard une régression se produira. Les progrès accomplis ces dernières années pour diversifier la pêche par l'introduction du crabe et l'augmentation du nombre des espèces se prêtant à l'aquiculture, comme les moules, les huîtres et la truite, ainsi que la revitalisation de la pêche du poisson de fond devraient assurer une stabilité accrue. Une augmentation des revenus des pêcheurs est prévisible à long terme, mais la pêche ne sera pas une source importante de nouvelles possibilités d'emploi.

### iii) L'industrie manufacturière

L'industrie manufacturière représente seulement 6,2 p. cent du PIB à l'Ile-du-Prince-Édouard en comparaison de 21,1 p. cent pour l'ensemble du Canada. Environ 75 p. cent de l'activité manufacturière est constituée par les usines de traitement des aliments, qui absorbent le gros des produits du poisson, du bœuf, du porc et des produits laitiers, ainsi qu'une part importante de la production de légumes.

La production est censée augmenter de 3 p. cent en 1985 pour atteindre 330 millions de dollars, et de 6 p. cent en 1986. L'essentiel de cet accroissement viendra du secteur autre que celui du traitement des aliments, c'est-à-dire des entreprises comme Advanced Medical Technologies, Aqua Health Ltd., Weavea Canada Limited, qui commencent à produire commercialement. Dans le cadre du Plan d'ensemble de développement, la province a fait un effort déterminé pour élargir sa base industrielle au cours des années 70. L'aménagement de parcs industriels et de bâtiments pour accueillir des industries ou des incubateurs d'entreprises, combiné à un programme très dynamique de prospection et de promotion, a amené l'implantation d'un certain nombre d'industries relativement autonomes ayant leur siège social en Europe. Cette expérience n'a été que partiellement fructueuse, car plusieurs entreprises n'ont pas pu se maintenir. La politique industrielle de la province met l'accent sur les industries manufacturières axées sur les ressources et l'expansion des entreprises existantes.

Les perspectives à long terme de l'industrie manufacturière dans l'Ile ne sont jamais apparues meilleures. Dans le domaine du traitement des produits agricoles, une nouvelle brasserie et une nouvelle conserverie de viande devraient connaître une expansion modérée. L'industrie du conditionnement du poisson s'est très bien comportée durant la période au cours de laquelle l'industrie en général a éprouvé de graves difficultés. L'usine de la Georgetown Seafoods est toujours fermée, et l'incertitude au sujet de l'avenir de l'usine de conditionnement à Souris, dont l'approvisionnement en poisson est insuffisant et la flotille désuète, sont les principaux problèmes qui se posent à ce secteur.

Les perspectives les plus encourageantes dans le secteur industriel originent sans aucun doute des entreprises autres que celles de traitement des aliments, dont la croissance devrait atteindre 12 p. cent en 1986 et se poursuivre à un rythme rapide. Cette croissance résulterait en partie de l'expansion des sociétés existantes qui n'ont pas encore atteint le maximum de leurs possibilités, comme Advanced Medical Technologies, et en partie du fait que l'Ile-du-Prince-Édouard attire un nombre croissant de nouvelles entreprises.

Suite à la mise sur pied du Collège des vétérinaires des provinces de l'Atlantique et dans la mesure où le projet de laboratoire de santé des animaux du ministère de l'Agriculture se réalise, on espère qu'avec un noyau d'entreprises comme Aqua Health et Advanced Lobster Technology, un groupement suffisant d'industries sera constitué dans le domaine de la biotechnologie pour attirer des entreprises intéressées à l'Ile-du-Prince-Édouard. Si Litton Industries s'installe effectivement dans l'Ile, tout dépend si la compagnie obtient un important contrat militaire, les chances de l'Ile-du-Prince-Édouard en matière de développement industriel s'en trouveraient grandement augmentées.



Les entraves principales sont le manque de capital de risque et de capital tout court, l'incertitude en ce qui concerne les futurs tarifs d'électricité et les frais de transport, et dans certains cas l'insuffisance de main-d'œuvre spécialisée.

L'Accord sur l'électricité à des fins industrielles prévoit une réduction de 20 p. cent du taux consenti aux entreprises de l'Ile pendant une période de deux ans. Cet accord prévoit également la nomination d'un conseiller spécial pour examiner l'approvisionnement à long terme en électricité de l'Ile-du-Prince-Édouard et les diverses solutions pour l'établissement des tarifs.

Les questions les plus importantes dans le secteur manufacturier sont :

- \* Les questions commerciales : Ces questions portent sur les mesures que pourraient prendre les États-Unis à l'encontre des produits du poisson et du porc, la libéralisation des échanges canado-américains et la réduction des barrières commerciales inter-provinciales.
- \* Le pont routier : Trois propositions sont actuellement étudiées en vue de construire un pont routier qui relierait l'Ile au Nouveau-Brunswick. Si la construction de cet ouvrage devient réalité, le secteur manufacturier connaîtra un essor considérable.
- \* La déréglementation des transports : Tributaires des marchés éloignés, les fabricants craignent que les mesures actuelles visant à déréglementer les transports ne se traduisent par une baisse de la concurrence, une augmentation des taux de transport des marchandises et une dégradation des services aériens.

Comme on l'a indiqué plus haut, les perspectives à long terme du secteur manufacturier laissent entrevoir une expansion saine de ce secteur; toutefois, il est important de se rendre compte que l'industrie manufacturière représente seulement 4 000 années-personnes et que, par conséquent, l'incidence de cette expansion sur la situation globale de l'emploi sera très limitée.

#### iv) Le tourisme

Les statistiques fédérales sur le tourisme indiquent que le tourisme génère des dépenses directes et indirectes de 140 millions de dollars dans l'Ile-du-Prince-Édouard. L'emploi dans cette industrie est d'environ 4 000 années-personnes, bien que 9 000 personnes y travaillent en haute saison. Le tourisme est proportionnellement plus important pour l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard que pour celle de toute autre province.

De 1973 à 1983, le tourisme a attiré dans la province environ 600 000 personnes. Ce nombre a augmenté de près de 4 p. cent en 1985 et devrait s'accroître de 1,2 p. cent en 1986. Les touristes viennent principalement de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Québec et des États de la Nouvelle-Angleterre.

Depuis le milieu des années 70, le tourisme est demeuré stable dans l'Ile-du-Prince-Édouard, ce qui fait que sa part du marché de l'Ile s'est progressivement amenuisée. Cela semble être dû principalement à une spécialisation plus poussée et, par voie de conséquence, à une segmentation dans la commercialisation des produits touristiques, dont l'Ile-du-Prince-Édouard n'a pas su tirer avantage, car sa publicité était faite presque exclusivement à l'intention d'une clientèle de familles se déplaçant en automobile. Un changement d'orientation est en cours et, par l'entremise de nouveaux efforts de promotion, on s'efforce d'attirer également des groupes particuliers, comme les adeptes de la planche à voile, du golf, de la bicyclette et les amateurs de théâtre. L'autre grand problème réside dans les difficultés qu'éprouve l'industrie touristique pour prolonger la saison au-delà des six à huit semaines de l'été, ce qui présente de sérieuses entraves pour attirer des investissements consacrés à l'aménagement d'installations d'hébergement ou propres à attirer les touristes.

Le tourisme est une industrie en pleine croissance et l'Ile-du-Prince-Édouard possède tous les atouts pour participer à cette croissance. Une infrastructure touristique diversifiée, une tradition solide, ainsi que des attractions naturelles reconnues de tous, offrent des possibilités nombreuses. Les plus intéressantes sont celles qui prolongeraient la saison, comme la clientèle des congrès, des circuits touristiques par autobus pendant la saison automnale, des pêcheurs sportifs, etc. Les principales entraves sont une belle saison de courte durée, des frais d'exploitation, des frais relativement élevés et les retards occasionnés par le service de traversier.

On peut faire preuve d'un prudent optimisme quant aux perspectives de réussites de l'industrie touristique, à condition que l'Ile mette au point un programme de commercialisation bien conçu. Toutefois, si les touristes ne sont pas attirés pendant les entre-saisons, le tourisme ne sera pas un investissement intéressant et ne présentera pas de possibilités d'emploi, sauf pour les étudiants et la main-d'œuvre saisonnière non spécialisée. La construction d'un pont routier augmenterait sensiblement l'afflux des touristes.

#### v) L'administration publique

L'examen des dépenses par habitant permet de comprendre un aspect important de l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard. En 1981, par exemple, les habitants de l'Ile ont été en mesure de supporter des dépenses équivalant à 76 p. cent de la moyenne nationale, avec des revenus équivalant

à 70 p. cent de la moyenne nationale, calculés d'après une production évaluée à 51 p. cent de la moyenne canadienne. Cette situation se maintient en grande partie en raison de l'ampleur des dépenses fédérales dans l'Ile par rapport au PIB.

Comme on l'a déjà souligné, l'administration publique et la Défense constituent le plus important secteur de l'économie de la province et représentent environ 20 p. cent du PIB. Toutefois, comme l'illustrent les données statistiques qui suivent, l'influence réelle des dépenses publiques sur l'économie est de beaucoup supérieure.

---

Indicateurs de dépendance (1981)

	<u>Canada</u>	<u>I.-P.-É.</u>
Dépenses publiques - Total des dépenses de la province	19,4 %	44,3 %
Transferts - Revenu personnel	11,0 %	23,4 %
Fonctionnaires - Total de la main-d'œuvre	13,0 %	18,0 %
Investissement de l'État - Investissement total	11,8 %	29,1 %

Source : Bureau du CFDE de l'Ile-du-Prince-Édouard, d'après les données de Statistique Canada.

---

Les dépenses publiques s'élevaient à environ 87 p. cent du PIB en 1981, situation qui s'est considérablement détériorée au cours des deux dernières décennies. Une croissance rapide des dépenses fédérales en dollars constants a eu lieu de 1965 à 1975, au rythme d'environ 8 p. cent par an, puis la progression s'est ralentie à 0,3 p. cent par an de 1975 à 1981.

En 1981, les dépenses publiques totales par habitant étaient de 6 441 \$ à l'Ile-du-Prince-Édouard, soit 15 p. cent au-dessus de la moyenne canadienne. Cela comprenait 4 890 \$ de dépenses fédérales (168 p. cent de la moyenne canadienne) et 1 551 \$ de dépenses provinciales (57,9 p. cent de la moyenne canadienne).

Parallèlement, les recettes fédérales sont basses dans l'Ile. On constate ainsi que l'Ile-du-Prince-Édouard vient au deuxième rang, parmi les provinces canadiennes, au chapitre des dépenses publiques les plus élevées par habitant, mais que les recettes par habitant y sont les plus basses. La différence entre les dépenses publiques totales et les recettes publiques totales dans l'Ile-du-Prince-Édouard, à tous les niveaux, se chiffrait à 3 727 \$ par personne en 1981, en comparaison de 165 \$ pour l'ensemble du Canada et de 3 577 \$ en Nouvelle-Écosse, qui venait après l'Ile-du-Prince-Édouard.

Les comparaisons qui suivent permettent d'illustrer le rôle déterminant de l'État dans l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard d'une façon plus frappante que les statistiques globales.

---

Les principaux facteurs de l'économie de l'I.-P.-É. (1984-1985)

(en millions de dollars)

Prestations de la C.A.C.	102
Recettes de la récolte de pommes de terre	72
Dépenses touristiques des non-résidents	58
Valeur des prises de poisson	52
Dépenses du M.A.C.	48
Dépenses de la B.F.C. de Summerside	39

Source : Bureau du CFDE de l'Ile-du-Prince-Édouard.

---

Tout comme en période d'expansion rapide des services gouvernementaux, l'importance des dépenses publiques assure une croissance raisonnable de l'économie, en période d'austérité, comme c'est le cas actuellement, la compression des dépenses contribue fortement à assombrir les perspectives économiques. En vérité, toute compression doit être faite avec soin pour éviter qu'elle n'ait des conséquences trop fâcheuses.

#### 4. LES PRINCIPALES QUESTIONS

##### i) Le transport

La qualité et le coût des services de transport constituent la plus importante question touchant l'Ile-du-Prince-Édouard aujourd'hui.

---

#### Répartition comparative des modes de transport

	<u>Air</u>	<u>Rail</u>	<u>Eau</u>	<u>Route</u> (%)	<u>Pipe-line</u>	<u>Total</u>
Canada	25	32	7	26	9	100
I.-P.-É.	29	24	6	41	-	100

Source : Informetrica Ltd., Conference Board du Canada.

---

Comme l'indiquent les chiffres ci-haut, l'Ile-du-Prince-Édouard est, toute proportion gardée, beaucoup plus tributaire du transport par route que le Canada en général, et beaucoup moins du transport ferroviaire. Il s'agit d'une tendance relativement récente et quelque peu surprenante qui mérite d'être soulignée, étant donné que les marchés de l'Ile-du-Prince-Édouard sont en général éloignés et que ses produits sont de valeur relativement faible. Cette anomalie s'explique en partie par le facteur de pondération utilisé pour les importations de valeur élevée, mais elle est due surtout à l'inefficacité relative et à la piètre qualité du service ferroviaire dans l'Ile. Des quantités considérables de pommes de terre sont acheminées par camion jusqu'aux marchés du centre du Canada, même si les frais sont plus élevés, parce que l'efficacité et la qualité de ce moyen de transport sont supérieures.

Les réseaux de transport de l'Ile-du-Prince-Édouard sont affligés de nombreux problèmes. Proportionnellement, la province possède le plus grand nombre de routes asphaltées et non asphaltées de tout le pays, mais les routes non asphaltées ne sont pas praticables lors du dégel, au printemps, tandis que les routes asphaltées se détériorent rapidement et exigent chaque année un entretien coûteux. En raison des limites de capacité, d'un mauvais entretien des voies, d'horaires incommodes et de l'incertitude persistante au sujet des intentions du Canadien National, le réseau ferroviaire de l'Ile ne répond pas aux besoins des expéditeurs et enregistre une perte constante de trafic au profit du transport par camion. Le transport par traversier fonctionne à l'aide de subventions toujours plus élevées, mais à l'heure actuelle, Northumberland Ferries aurait besoin de nouveaux traversiers et la réduction des dépenses de CN Marine soulève des inquiétudes.

Il y a toutefois quelques aspects positifs : le nouvel aéroport de l'aéroport de Charlottetown et les liaisons aériennes actuelles assureront des services de transport aérien adéquats, tandis que l'état des ports de l'Ile, une fois que le quai de Georgetown sera reconstruit et que les améliorations du port de Summerside-Souris seront terminées, devrait pouvoir répondre à la demande à moyen terme.

Les principales questions qui sont soulevées à l'heure actuelle au sujet des transports sont les suivantes :

- \* L'importance que doit avoir le service de traversier entre l'Ile-du-Prince-Édouard et le continent est une question qu'étudie actuellement le ministre des Transports.
- \* La Loi sur la marine marchande du Canada, qu'examine un comité parlementaire, revêt un grand intérêt pour la province, puisque l'article 4 donnerait au ministre des Transports le pouvoir de recouvrer les frais de certains services maritimes comme le dragage et le déglacage.
- \* Les services de transport reliés à l'industrie touristique, en particulier dans le domaine des services aériens long courrier pour les congrès.
- \* Les plans de transport multimodal du CN, notamment la réduction possible du service de transport des marchandises.
- \* L'état dans lequel se trouve un grand nombre de petits ports de la province.
- \* L'état du réseau routier de l'Ile et les frais élevés de l'entretien permanent.

#### ii) Les compressions budgétaires

Les dépenses publiques fédérales, on l'a vu, constituent l'élément dominant de l'économie de l'Ile.

Quand le gouvernement fédéral impose des compressions budgétaires, les provinces comme celle de l'Ile-du-Prince-Édouard qui reçoivent ordinairement des fonds importants de l'administration fédérale doivent compenser la différence en ayant recours à leurs propres sources de financement ou apprendre à fonctionner avec moins de subventions gouvernementales.

Le gouvernement provincial de l'Ile est tributaire, dans une très forte proportion, des transferts fédéraux, qui représentent environ 50 p. cent de ses recettes totales. A l'aide de ses seules sources de revenu, le gouvernement provincial est incapable d'assurer les services sociaux

essentiels comme l'éducation, ainsi que les services de bien-être social et de santé, tout en assumant le service de la dette provinciale. En 1985, les dépenses pour l'éducation, la santé et les services sociaux, ainsi que le service de la dette, représentaient 71 p. cent du budget provincial. Ces dépenses obligatoires constituent un pourcentage grandissant de l'ensemble des dépenses publiques de la province et selon les prévisions, il continuera, à en être ainsi dans l'avenir.

Cette tendance signifie que la province éprouvera de plus en plus de difficulté à financer les programmes de relance économique actuellement en vigueur, et encore plus de se lancer dans de nouvelles initiatives dans ce domaine. Selon des calculs, seulement 8 p. cent du budget de la province est disponible pour les programmes facultatifs. La dette provinciale par habitant était de 3 606 \$ en 1983 et Moody's a récemment attribué la cote de crédit A-3 à la province. Augmenter les emprunts pour soutenir les tentatives de relance économique n'est pas un choix réaliste à long terme.

Selon les prévisions, le taux de croissance des recettes du gouvernement provincial continuera de baisser au cours des cinq prochaines années, ce qui exercera des pressions extrêmes sur la province et la contraindra à limiter les dépenses sociales qui, néanmoins, continuent d'augmenter rapidement. Cette évolution la rendra plus dépendante que jamais à court terme des transferts du gouvernement fédéral pour maintenir les niveaux actuels des services sociaux et prendre de nouvelles initiatives pour favoriser la relance économique.

Dans une province où la présence fédérale est si forte, il est probable que les principales répercussions économiques des compressions fédérales résulteront des nombreuses petites coupures opérées dans les dépenses courantes de tous les ministères, mais plusieurs aspects suscitent des inquiétudes. Ce sont :

- \* L'augmentation du recouvrement des coûts des services fédéraux : hausse des frais d'inspection agricole, augmentation des frais d'entrée dans les parcs nationaux, augmentation des frais de transport des marchandises et des tarifs de traversier, etc.
- \* Les modifications importantes prévues à la Loi sur l'assurance-chômage, qui déplaceraient une partie du fardeau financier sur les programmes provinciaux de bien-être social.
- \* Les réductions des transferts fédéraux à la province, comme l'annonce qui a été faite de réduire les transferts dans le cadre du financement des programmes établis.

### iii) Le commerce

L'Ile-du-Prince-Édouard consomme environ 35 p. cent de sa production, en vend 45 p. cent aux autres provinces et exporte les 20 p. cent restants.

D'autre part, 25 p. cent des biens de consommation proviennent des producteurs locaux, 10 p. cent sont importés de l'étranger, et 65 p. cent viennent des autres provinces. Ces dernières sont donc une source beaucoup plus importante d'approvisionnement qu'un débouché. En fait, la balance négative du commerce interprovincial des biens était de 250 millions de dollars en 1979.

Les deux-tiers des exportations de l'Ile-du-Prince-Édouard se font vers les États-Unis, dont 80 p. cent sont des denrées alimentaires et des produits connexes (en grande partie du poisson et des pommes de terre). La Nouvelle-Angleterre est de loin le plus important marché aux États-Unis. Ajoutons, à titre de comparaison, qu'en 1983, l'Ile-du-Prince-Édouard a exporté approximativement 11 p. cent de son PIB en comparaison de 17 p. cent pour les Provinces de l'Atlantique et de 22 p. cent pour l'ensemble du Canada.

L'Ile-du-Prince-Édouard a réussi dans une certaine mesure à mieux percer sur les marchés d'exportation que sur les autres marchés canadiens. Cela est dû en partie à l'incidence croissante des barrières commerciales interprovinciales. La Commission MacDonal d a chiffré à 1 p. cent du PIB (par an) les gains possibles qui découleraient d'un " libre-échange " entre les provinces. L'Ile-du-Prince-Édouard étant la province la plus faible (en termes de pouvoir dans le marché) tout en étant la plus nécessiteuse (ayant le marché intérieur le plus restreint), ce chiffre est vraisemblablement inférieur à la réalité en ce qui concerne l'Ile.

Les pratiques d'achat préférentielles des provinces, les subventions à l'agriculture du Québec et la promotion des produits agricoles par les provinces représentent des entraves particulièrement importantes à l'économie de l'Ile.

Voici donc un aperçu des attitudes actuelles de la province en matière de commerce. L'Ile-du-Prince-Édouard est

- \* prudemment favorable à la libéralisation du commerce entre le Canada et les États-Unis, avec certaines appréhensions au sujet des répercussions sur l'agriculture;
- \* favorable à l'élimination des barrières commerciales interprovinciales; et
- \* fortement favorable à l'expansion des marchés comme moteur de sa stratégie de développement économique.

#### iv) La situation financière des agriculteurs

" A l'échelle nationale, le revenu total net des agriculteurs a diminué de 14 p. cent par rapport à celui de 1984 et s'établit à 3,7 milliards de dollars. Et en 1984, 551 cultivateurs ont déclaré faillite, ce qui est le nombre de faillites le plus élevé enregistré depuis la crise des années 30.



Environ 40 000 cultivateurs à travers le Canada, soit environ un sur six, se débattent pour empêcher que leurs exploitations croulent sous les bas prix, l'augmentation des frais de production et le mauvais temps. \*\*

La situation financière catastrophique que subissent les agriculteurs est un grave problème qui se pose à l'économie de l'Ile-du-Prince-Édouard. L'agriculture est l'épine dorsale de l'économie de l'Ile; elle représente 10 p. cent du PIB et des recettes d'argent de 193 millions de dollars.

Un grand nombre de cultivateurs de l'Ile sont actuellement au bord de la ruine. Cette situation est le résultat d'une période prolongée de bas prix accordés aux denrées, de taux d'intérêt réels élevés, de l'effondrement de la valeur des terres, de l'augmentation des frais de production et d'excédents mondiaux pour de nombreuses denrées.

Les pertes sur prêts agricoles n'ont jamais été aussi élevées. Le système de crédit aux agriculteurs s'adapte difficilement au besoin financier des cultivateurs, coincés entre la baisse de la valeur de leurs biens et la chute des prix. La valeur nette des exploitations agricoles diminue dans l'Ile-du-Prince-Édouard de près de 15 p. cent par an. Les problèmes financiers s'étendent maintenant aux industries de soutien et de services, c'est-à-dire que les entreprises agro-alimentaires commencent également à connaître des difficultés financières.

La véritable crise devrait apparaître au grand jour au printemps de 1986, quand les agriculteurs font des démarches pour obtenir leur crédit d'exploitation auprès des institutions de prêt.

La dette des producteurs de pommes de terre devrait passer à elle seule de 10 millions de dollars à la fin de l'année-récolte 1984 à 40 millions de dollars à la fin de l'année-récolte 1985. Une cinquantaine des 850 producteurs de pommes de terre de l'Ile pourraient ainsi se voir refuser un crédit d'exploitation parce que la valeur nette de leur exploitation agricole s'est totalement volatilisée. Si cela se produit effectivement, les répercussions politiques et économiques seront considérables.

Les producteurs de pommes de terre sont dans la pire situation qui soit, (les pommes de terre représentent 30 à 40 p. cent des recettes), mais les éleveurs de porc et les producteurs de tabac éprouvent également des difficultés financières. Les premiers en raison des bas prix, les derniers en raison des réductions des quotas attribuables à la diminution de la demande de tabac. Toutefois, le programme d'encouragement de la production du porc mis en place récemment, et les mesures qui sont prises pour aider les producteurs de tabac à diversifier leur production et à se lancer dans d'autres cultures devraient contribuer à résoudre les problèmes actuels.

---

\*\* La Presse canadienne, 20 janvier 1986.

Après une année de bas prix, les producteurs de pommes de terre de l'Ile ont ensemencé une superficie record de 31 000 hectares en 1985. Cette situation s'est reproduite ailleurs en Amérique du Nord, ce qui a entraîné une baisse des prix de la pomme de terre à un tiers de son coût de production. De nouvelles mesures sévères frappant les importations de pommes de terre de semence, adoptées par la Communauté économique européenne, ont réduit davantage les possibilités de commercialisation. Les requêtes présentées par certaines associations de cultivateurs demandant au gouvernement fédéral d'instituer un système de commercialisation structuré rappellent certains échos du passé. Ces demandes sont toujours formulées quand les prix sont bas et que les producteurs de pommes de terre sont en difficulté, mais on ne leur donne jamais suite dès que les prix s'améliorent ou que l'aide gouvernementale est accordée.

Le gouvernement provincial a annoncé, le 17 février 1986, un programme en vertu duquel des pommes de terre seront achetées à 3 cents la livre, pour une valeur totale de trois millions de dollars, et utilisées pour l'alimentation du bétail (trois autres millions de dollars ont été réservés pour usage futur). Le 2 avril 1986, le gouvernement fédéral a également annoncé un programme analogue de 6 millions de dollars dans l'Ile-du-Prince-Édouard. Ces mesures n'auront que peu d'effets sur les prix du marché ou la santé financière des agriculteurs, sauf si les autres provinces instituent des programmes semblables.

